



4 ter esplanade de Klettgau - 44190 Clisson
T. 02 40 43 62 57
sivucrèche@orange.fr

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Accusé de réception en préfecture
044-254402787-20250203-DEL-250201-DE
Date de réception préfecture : 05/02/2025

Sommaire

Résultats estimés 2024	3
Prospective du Budget Primitif 2025	4

Accusé de réception en préfecture
044-254402787-20250203-DEL-250201-DE
Date de réception préfecture : 05/02/2025

Résultats estimés 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses Réalizations de l'exercice	824 358,82 €	64 768,40 €
Recettes Réalizations de l'exercice	916 948,67 €	173 677,00 €
<u>Résultat de l'exercice</u>	92 589,85 €	108 908,60 €
Résultat 2023 reporté	31 565,73 €	- 83 911,51 €
<u>Résultat d'exécution de l'exercice</u>	124 155,58 €	24 997,09 €
Dépenses <i>Restes à réaliser à reporter en 2025</i>		- 23 115,08 €
Recettes <i>Restes à réaliser à reporter en 2025</i>		- €
<i>Solde des restes à réaliser</i>		- 23 115,08 €
<u>Résultat définitif de l'exercice</u>	124 155,58 €	1 882,01 €
<u>RESULTAT CUMULE</u>	<u>126 037,59 €</u>	

Accusé de réception en préfecture
044-254402787-20250203-DEL-250201-DE
Date de réception préfecture : 05/02/2025

Prospective du Budget Primitif 2025

La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

	BP 2024 initial	DM1	DM2	DM3	BP 2024 + DM	BP 2025 prévi (avec part comm 2024)	BP 2025 prévi (avec part comm 2025)
011	Charges à caractère général	99 774,00 €		9 084,00 €	108 858,00 €	115 000,00 €	115 000,00 €
012	Charges de personnel	710 800,00 €		- 8 000,00 €	702 800,00 €	720 500,00 €	720 500,00 €
014	Atténuations de produits	- €			- €	- €	- €
65	Autres charges gestion courante	1 880,00 €		12 000,00 €	13 880,00 €	1 555,00 €	1 555,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €			2 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €			- €	- €	- €
68	Provisions (semi-budgétaire)	- €			- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €			- €	- €	- €
Total	DEPENSES REELLES	814 454,00 €			827 538,00 €	840 555,00 €	840 555,00 €
042	Dotations aux amortissements	6 000,00 €		- 542,00 €	5 458,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	5 620,00 €			5 620,00 €	- €	- €
001	Déficit antérieur reporté Fonc	- €				- €	- €
Total	DEPENSES TOTALES	826 074,00 €			838 616,00 €	848 555,00 €	848 555,00 €

Le chapitre 011 est augmenté de 9% en concordance avec le montant du CA 2024 (109 K€), notamment pour faire face aux diverses augmentations telles que : l'inflation générale des prix, les coûts des réparations des matériels vieillissants et les frais de gestion intégrant dorénavant le suivi informatique.

Le chapitre 012 des charges du personnel intègre :

- la charge de la Directrice Administrative et Financière sur la totalité de l'année (arrivée en avril 2024), la nouvelle prise en charge de la Prévoyance (+4500€/an), le remplacement d'agents en arrêt et la formation d'un(e) apprenti(e),
- le GVT (glissement vieillesse technicité) de 2% : concerne la revalorisation du Smic, les avancements d'échelons,...
- l'augmentation de 18,5% du coût de l'assurance statutaire,
- une provision de charges ARE,
- une provision de CIA (actuellement utilisé pour l'équivalent des chèques cadeaux de fin d'année).

Les charges financières et les dotations aux amortissements sont augmentées en raison d'un recours à l'emprunt en 2024, liés aux travaux de rénovation de la toiture.

Les autres charges de gestion courantes sont réduites à leur strict besoin. La hausse 2024 correspondait à l'attente du remboursement d'indemnités journalières 2023 qui n'a pas eu lieu.

Il n'est pas prévu de versement à la section d'investissement, dans l'attente de la décision d'équilibre de l'exercice.

2. Les recettes de fonctionnement

	BP 2024 initial	DM1	DM2	DM3	BP 2024 + DM	BP 2025 prévi (avec part comm 2024)	BP 2025 prévi (avec part comm 2025)
013	Atténuation de charges	5 000,00 €			5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
70	Produits des services	155 000,00 €			155 000,00 €	165 000,00 €	165 000,00 €
74	Dotations et participations	538 200,00 €		12 000,00 €	550 200,00 €	582 000,00 €	660 000,00 €
75	Autres produits gestion courante	15 001,31 €			15 001,31 €	5,00 €	5,00 €
77	Produits exceptionnels	- €			- €	- €	- €
78	Reprise sur provisions	81 306,96 €			81 306,96 €	- €	- €
Total	RECETTES REELLES	794 508,27 €			806 508,27 €	752 005,00 €	830 005,00 €
042	Opération de transferts entre section	- €		542,00 €	542,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	311 565,73 €			311 565,73 €	95 155,58 €	95 155,58 €
Total	RECETTES TOTALES	826 074,00 €			838 616,00 €	848 660,58 €	926 660,58 €
	EQUILIBRE BUDGETAIRE	- €			- €	105,58 €	78 105,58 €

Les produits de service sont revalorisés à 165 K€.

Les prestations de la CAF sont réévaluées à 330 K€, soit une prévision de 90% du montant 2024.

La proposition ci-dessus « en bleu » maintient les participations communales à 252 K€.

Attention : en considérant la répartition de l'excédent de fonctionnement de 124 K€ (soit 95 K€ en fonctionnement et 29 K€ pour équilibrer la section d'investissement), et sans présager du montant définitif qui sera validé lors du CA 2024, l'équilibre budgétaire est juste assuré. Néanmoins, cela ne permet pas un fonds de roulement équivalent à environ 2 mois de rémunération.

De plus, le stock de provision d'une valeur de 81 306,96 € a été repris en totalité en 2024.

Il semble donc nécessaire d'augmenter les recettes de fonctionnement afin de :

- répondre aux besoins d'équilibre,
- assurer quelques provisions,
- générer un résultat positif, permettant un fonds de roulement équivalent à environ 2 mois de rémunération.

Le levier mobilisable pour augmenter les recettes consiste à revaloriser les participations communales comme suggéré lors d'une projection 2025 à 330 K€ réparties comme suit :

	CLISSON	GORGES	GETIGNE	ST-LUMINE	TOTAL
Participation de base 2024	93 601 €	79 200 €	50 400 €	28 799 €	252 000 €
Supplément 2025	28 972 €	24 514 €	15 600 €	8 914 €	78 000 €
Participation totale 2025	122 573 €	103 714 €	66 000 €	37 713 €	330 000 €

Les autres produits de gestion courantes sont réduits à leur strict besoin. La hausse 2024 correspondait au remboursement par l'assurance du sinistre de la toiture. Le chapitre 042 est augmenté pour répondre aux amortissements en cours.

Rappel des participations antérieures :

	COMMUNES				
ANNEES	CLISSON	GORGES	GETIGNE	ST-LUMINE	TOTAUX
2006	7 428,57 €	6 285,71 €	4 000,00 €	2 285,71 €	20 000,00 €
2007	83 942,86 €	71 028,57 €	45 200,00 €	25 828,57 €	226 000,00 €
2008	128 143,00 €	108 429,00 €	69 000,00 €	39 429,00 €	345 000,00 €
2009	88 302,95 €	74 717,88 €	47 547,74 €	27 170,13 €	237 738,70 €
2010	77 015,71 €	65 167,14 €	41 470,00 €	23 697,15 €	207 350,00 €
2011	47 223,43 €	39 958,29 €	25 428,00 €	14 530,29 €	127 140,00 €
2012 à 2017	48 285,72 €	40 857,14 €	26 000,00 €	14857,14 €	130 000,00 €
2018 à 2019	29 714,29 €	25 142,86 €	16 000,00 €	9 142,86	80 000,00 €
2020 à 2023	48 285,72 €	40 857,14 €	26 000,00 €	14857,14 €	130 000,00 €

La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

		BP 2024 initial	DM1	DM2	DM3	BP 2024 + DM	BP 2025 prévi (avec part comm 2024)	BP 2025 prévi (avec part comm 2025)
20	Immobilisations incorporelles	11 620,00 €				11 620,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	78 696,69 €	10 000,00 €	- 541,40 €	- 1 084,00 €	87 071,29 €	81 000,00 €	81 000,00 €
23	Immobilisations en cours	- €						
	TOTAL RAR n-1	1 313,20 €				1 313,20 €	23 115,08 €	23 115,08 €
Total	DEPENSES D'EQUIPEMENT	90 316,69 €				98 691,29 €	83 000,00 €	83 000,00 €
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	83 370,11 €		541,40 €		83 911,51 €		- €
16	Remboursement d'emprunts	12 000,00 €				12 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
27	Autres Immobilisations financières						- €	- €
020	Dépenses imprévues						- €	- €
040	Opérations d'ordre de transferts				542,00 €	542,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
041	Opérations d'ordre Budgétaires patrimoniales						- €	- €
Total	DEPENSES TOTALES	185 686,80 €				195 144,80 €	98 500,00 €	98 500,00 €

De nombreux travaux de rénovation doivent être envisagés, notamment la pompe à chaleur et divers équipements de restauration qui commencent à montrer de nombreux signes de faiblesses. Ils sont présents depuis l'ouverture de la structure.

Les dépenses d'investissement concernent donc essentiellement des dépenses de rééquipement, de rénovation du bâtiment et d'acquisition de matériel pour remplacer ceux en état de vétusté, ainsi que les mises en conformité demandées par la PMI.

Les restes à réaliser concernent principalement l'installation d'un visiophone (11 K€) et la prise en charge d'une partie du nouveau logiciel métier (10 K€) en attente de facturation.

Le remboursement de la dette s'élève, quant à lui, à 14 K€ dans la mesure où le SIVU de la Petite Enfance a eu recours à l'emprunt pour financer le remplacement de la toiture.

Le chapitre 040 est crédité de 2 K€ pour répondre aux amortissements en cours.

2. Les recettes d'investissement

		BP 2024 initial	DM1	DM2	DM3	BP 2024 + DM	BP 2025 prévi (avec part comm 2024)	BP 2025 prévi (avec part comm 2025)
13	Subventions d'investissement	45 000,00 €				45 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00 €	10 000,00 €			55 000,00 €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles						- €	- €
23	Immobilisations en cours						- €	- €
Total	RECETTES D'EQUIPEMENT	90 000,00 €				100 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
002	Solde d'exécution d'inv reporté	- €				- €	24 997,09 €	24 997,09 €
021	Virement de la section de fonct.	5 620,00 €				5 620,00 €	- €	- €
10	Dotations Fonds divers Réserves	380,00 €				380,00 €	300,00 €	300,00 €
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	85 000,00 €				85 000,00 €	29 000,00 €	29 000,00 €
024	Cessions d'immobilisations						- €	- €
040	Opérations d'ordre de transferts	6 000,00 €			- 542,00 €	5 458,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	RAR n-1						-	-
Total	RECETTES TOTALES	187 000,00 €				196 458,00 €	122 297,09 €	122 297,09 €
	Déficit ou Excédent d'investissement	1 313,20 €				1 313,20 €	23 797,09 €	23 797,09 €
	Solde RAR	- 1 313,20 €				- 1 313,20 €	- 23 115,08 €	- 23 115,08 €
	Besoin ou Capacité de financement	0,00 €				0,00 €	682,01 €	682,01 €

Le dossier de subvention de la CAF ayant été accordé en 2024, il est encore attendu environ 30 K€ sur les travaux en cours (visiophone, logiciel métier...). Un nouveau dossier 2025 sera sollicité pour le changement de la pompe à chaleur et divers équipements de restauration vieillissants.

Le levier mobilisable pour assurer l'équilibre de la section d'investissement est l'affectation partielle du résultat 2024 à hauteur de 29 K€ et il n'est pas possible de recourir à nouveau à l'emprunt.

Pour rappel, deux emprunts sont actuellement en cours :

- 1^{er} emprunt contracté à la construction du bâtiment et qui se terminera le 01/01/2028,

DATE DE REALISATION	PRETEUR	DEVISE	DUREE INITIALE	INDEX DE TAUX	TAUX FACIAL (%)	DATE DERNIERE ECHEANCE	DUREE RESIDUELLE	MONTANT INITIAL	DETTE EN CAPITAL AU 31/12/24	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE
2007	DEXIA CREDIT LOCAL	EUR	20 ans	FIXE	4,72	01/01/2028	4 ans	150 000,00	24 375,00	1 371,76	7 500,00	8 871,76
								150 000,00	24 375,00	1 371,76	7 500,00	8 871,76

- 2^{ème} emprunt contracté en 2024 sur 10 ans, pour la rénovation de la toiture et l'acquisition du logiciel métier.

Il est prévu 300 € au titre du FCTVA.

Les opérations d'ordre liés aux amortissements des investissements des années antérieures s'élèvent à présent à 8 K€.

Il n'est pas prévu de versement à la section de fonctionnement, dans l'attente de la décision d'équilibre de l'exercice.